

■ Hier, le centre social du Confolentais a invité différents intervenants de l'emploi au Tribulab ■ Pour qu'ils échangent et leur présenter une coopérative d'emplois.

Les partenaires de l'emploi réunis par le centre social

François GOUBAULT
fgoubault@charentelibre.fr

Is travaillent tous dans l'accompagnement à la recherche d'un emploi mais ne se connaissent pas forcément. Ne se connaissant pas, ils ne travaillent pas toujours main dans la main. Le centre socio-culturel du Confolentais les a réunis, hier après-midi dans son Tribulab, son tiers-lieu installé dans les locaux de l'ancien tribunal de Confolens. Ils travaillent à la mission locale, à Pôle emploi, à la Maison des solidaires du conseil départemental, à la communauté de communes, à Emmaüs, encadrent des chantiers d'insertion à la Grande famille confolentaise ou au centre intercommunal d'action sociale, à la chambre des métiers... Ils étaient une trentaine à avoir répondu à l'invitation.

«Nous, centre socio-culturel, nous intervenons ici en tant que facilitateurs pour voir si nous pouvons leur proposer des lieux de rencontre soit physique soit numérique travers une plateforme que nous pouvons leur mettre à disposition via le site interne du Tribulab (1)», explique Anne-Karine Péret, l'animatrice du tiers-lieu et chargée de communication du centre social. Elle a remis un questionnaire en ce sens à tous les participants, qui ont adhéré à l'idée en fin de réunion.

La directrice du centre socio-culturel Carole Texier a rédigé en direct un compte rendu, mis en ligne sur le site du Tribulab.

L'exemple de l'entrepreneuriat salarié

Au-delà de cette rencontre, les participants ont pu découvrir une forme d'emploi méconnue: l'en-



Cette première réunion autour de l'entrepreneuriat salarié à Confolens a séduit les participants et aura des suites.

Photo

trepreneuriat salarié grâce à la coopérative d'activités et d'emploi Accessop Formascope, basée dans la Vienne mais qui intervient sur les quatre départements de l'ex-Poitou-Charentes.

«On est dans le cadre d'une entreprise partagée qui permet à un porteur de projet de créer, tester et développer une activité tout en étant accompagné, décrit Alain Bouchon, créateur de cette société coopérative qu'il préside depuis 2009. C'est une alternative au statut d'auto-entrepreneur qui permet d'être accompagné, soutenu et surtout d'être salarié». Dans un deuxième temps, le «patron-salarié» peut devenir associé de la société coopérative et prendre part aux décisions de la structure qui

l'emploie. Cette formule de travail, qui existe depuis une vingtaine d'années, a été officialisée par une loi Hamon de juillet 2004 sur l'économie sociale et solidaire. «Mais elle ne peut pas s'appliquer à tous les métiers, notamment ceux qui sont régis par un ordre professionnel», prévient Alain Bouchon.

Parmi les participants, plusieurs de ces entrepreneurs salariés ont témoigné. Parmi eux, Française Giboulin, qui a créé il y a deux ans et demi, «Le Séchoir à bulles» à Manot, où elle fabrique et vend des savons. «À travers les réunions régulières que nous avons ensemble, nous échangeons beaucoup. C'est d'autant plus riche que nous pratiquons des métiers tota-

lement différents», indique-t-elle. Ces réunions ont également permis à Française Giboulin de faire la connaissance d'une autre femme qui fabrique des petits savons en textile. «Je vends mes savons avec ses créations, et elle ses créations avec mes savons», glisse-t-elle, fière de prendre part à un vrai travail collaboratif.

De quoi donner de nouvelles idées d'orientation aux professionnels de l'emploi qui ont décidé de prochain rendez-vous avec la coopérative d'emploi. Dans un premier temps pour sensibiliser les collaborateurs et qu'ils proposent cette alternative aux demandeurs d'emploi qui seraient intéressés

(1) www.tribulab-confolens.fr